

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE GESTION FACULTAIRE

Du 16 avril 2024 (EN PRESENTIEL)

Ont participé au vote en tant que membres élus :

Pour le collège des professeurs et personnels assimilés :

Pr. Marc BRAUN ; Mr Bruno CHENUÉL ; M. Pascal ESCHWEGE ; Mme Adeline GERMAIN ; Mme Eliane ALBUISSON ; M. Stéphane ZUILY ; Mme Louise TYVAERT ; M. Stéphane RENAUD ; M. Pierre JOURNEAU (a donné procuration)

Pour le collège des autres enseignants et assimilés :

M. Antoine CANTON ; M. Julien SCALA BERTOLA ; Mme Elise PAPE ; Mme Laëtitia GOFFINET-PLEUTRET ; Mme Amandine DIVARET-CHAUVEAU (a donné procuration) ; M. Simon TOUPANCE (a donné procuration) ;

Pour le collège des chercheurs :

M. David COELHO

Pour le collège des personnels BIATSS

Mme Frédérique GROUBATCH-JOINEAU ; Mme Colette JEANDEL

Pour le collège des étudiants de 1^{er} cycle :

Mme Bénédicte BERGER

Pour le collège des étudiants de 2^{ème} cycle :

Mme Alicia LAYER ; Mme Chloé HARDT

Pour le collège des personnalités extérieures :

Mme Marie-Cécile BOUILLOT ; Mme Barbara BOURGES (procuration de M. PELJAK) ; Dr Huguette BOISSONNAT-PELSY (a donné procuration)

N'ont pas participé au vote :

Mme Cécile PARIETTI WINKLER ; M. Jean-Pablo MAUREIRA ; Mme Céline HUSELSTEIN ; Mme Marjan NADJAFIZADEH ; M. Frédéric CAILOTTO ; Mme sibylle BEVILACQUA ; M. Michaël BISCH ; M. Rayan DERICHE ; Mme Flora CALIPARI ; M. Thomas SPENGLER ; M. Robin SANTAMARIA ; Mme Léa LE DUFF ; M. Ewen LANG ; M. Aymeric KESSLER ; Mme Manon CONTAL ; Mme Mathilde RENKER ; M. Simon GAMRAOUI ; Mme Marie Al KATTANI ; Mme Sylvie DUVAL ; Mme Nicole CREUSOT ; Mme Régine KOMOROWSKI ; Dr Éliane ABRAHAM ; Dr Vincent ROYAUX ; Dr Stéphane KIRCHNER ; Dr Anne BELLUT ; M. Arnaud VANNESTE ; M. Jean-Michel BAILLARD ; M. Dominique PELJAK ;

Le quorum est atteint avec 24 votants sur 40 possibles

Membres invités ponctuels présents :

Mme Anne GUERVENO ; Mme Sylvie GAMEL en visio

Le Conseil de gestion s'est réuni en présentiel, **le mardi 16 avril 2024 à 17h00**, sous la présidence du Doyen de la Faculté, le Pr. Marc BRAUN.

Monsieur le Doyen ouvre la séance et annonce les procurations.

----- **Extrait** -----

5.3.b) Création DIU Expertise en insuffisance cardiaque et cardiomyopathies - Pr Nicolas GIRER et le Dr Guillaume BAUDRY (vote)

Porteur du projet :

DIU porté par M. Le Pr. GIRER Nicolas (PU-PH, service de cardiologie) et le Dr. BAUDRY Guillaume (PH)

Co-certificateurs : Facultés de médecine de Montpellier, de Toulouse, de Nantes et de Paris Cité.

Contexte / opportunité :

Les sociétés savantes recommandent actuellement la structuration des services d'insuffisances cardiaques en plusieurs niveaux avec une expertise en insuffisance cardiaque avancée, assistance et transplantation.

Actuellement, aucune formation francophone n'existe pour répondre à cette demande.

Le DIU médical spécialisé d'insuffisance cardiaque, cardiomyopathies, assistance et transplantation permet à l'ensemble des cardiologues d'avoir les compétences nécessaires pour prendre en charge les patients insuffisants cardiaques en accord avec leur niveau de soin.

Ce DIU se réalise avec l'approbation du Groupe Insuffisance cardiaque et cardiomyopathie (GICC) et du groupe Urgences et Soins Intensifs de Cardiologie (USIC) de la Société Française de Cardiologie et réunis les experts nationaux sur le sujet des spécialités cardiologiques, anesthésie – réanimation et chirurgicales concernées.

Durée : 1 an

Publics :

Les candidats doivent être titulaires d'un des diplômes cités à l'article III.a ou être inscrits à l'un des DES ou DESC demandés.

Ce DIU est un DIU médical réservé aux étudiants ayant validé au minimum le 2^e cycle des études de médecine

Objectifs de formation :

- L'enseignement de l'insuffisance cardiaque, des cardiomyopathies, de l'assistance circulatoire mécanique et de la transplantation cardiaque représente un pilier fondamental dans la formation des professionnels de santé, en particulier pour les cardiologues, les chirurgiens cardio-thoraciques, et les anesthésistes réanimateurs prenant en charge ces patients

- Les cardiomyopathies comprennent un groupe hétérogène de maladies affectant le muscle cardiaque, avec des implications importantes sur le pronostic et la gestion thérapeutique des patients. Une compréhension approfondie de ces maladies permet une meilleure identification des patients à haut risque, une utilisation optimale des thérapies disponibles et une référence appropriée pour une évaluation avancée et une intervention spécialisée.

Afin de toucher le plus grand nombre tout en formant les experts de demain, ils ont opté pour une formation à distance.

Modalités / maquette :

Les enseignements sont dispensés, en totalité, par du e-learning. La maquette de la formation, déjà créée chez nos partenaires, ne fait pas apparaître des UE, ce qui explique pourquoi il n'y pas de fiches UE existantes. Les enseignements sont regroupés en 20 modules et représentent **72h de CM, soit 108 HETD.**

MCC :

L'examen comprend :

- Assiduité = Temps de présence aux cours online en direct $\geq 50\%$
- Pas de contrôle continu
- Examen online terminal concernant l'ensemble des 20 modules, en direct en juin sous formes de cas cliniques progressifs et/ou QCM = durée 1h30
- QCM (30, 1pts/QCM) + 2 cas cliniques progressifs (10pts/cas) pour un total de 50pts
- Session de rattrapage en septembre si au moins 20/50 à l'écrit en juin si $<25/50$
- De même si $<50\%$ des cours online = non admissible pour écrit

Tarif : (à revoir) la matrice de coût n'est pas à l'équilibre.

La création DIU Expertise en insuffisance cardiaque et cardiomyopathies - Pr Nicolas GIRER et le Dr Guillaume BAUDRY a été transmise en amont de la séance et soumise au vote par M. le Doyen.

Lors du conseil de gestion quelques remarques concernant la matrice de coût qui n'est pas à l'équilibre.

La création DIU Expertise en insuffisance cardiaque et cardiomyopathies - Pr Nicolas GIRER et le Dr Guillaume BAUDRY est approuvée à l'unanimité sous réserve de la modification de la matrice.

Fait à Vandœuvre, le 16 avril 2024

Le Doyen,



Faculté de Médecine, Maïeutique et Métiers de la Santé à Nancy
Université de Lorraine

Professeur Marc BRAUN

Dossier de demande de création d'un Diplôme d'Université

A l'issue du vote favorable du conseil de composante et du conseil de collegium, le dossier ET la délibération sont transmis par le collegium à la Direction de la formation : gestion-etudes-contact@univ-lorraine.fr

Avant la rédaction de ce dossier, et dès la phase de conception, consultez la « [notice d'aide pour la constitution d'un dossier de création de DU](#) ».

Vous pouvez par ailleurs obtenir des informations complémentaires et solliciter un appui en contactant :

dacip-creation-du@univ-lorraine.fr

Code de l'éducation : Article L.613.2 : Les établissements peuvent aussi organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leur sont propres ou préparant à des examens ou des concours.

Cadrage de l'UL : A l'Université de Lorraine, un diplôme d'université (DU) a vocation à répondre à une demande de formation bien spécifique, qui n'existe pas déjà dans l'ensemble de l'offre de formation de l'établissement. Ces formations s'adressent à un public qui peut justifier d'au moins un baccalauréat ou d'une équivalence acquise par validation des acquis professionnels (VAP)¹.

Les critères s'appliquent à tous les DU de l'Université de Lorraine (hors ceux destinés exclusivement à la formation continue des professionnels de santé) :

- Le DU correspond à un niveau de formation supérieur de 5 à 7 (bac +2 à bac+5)
- La cohérence offre de formation doit être respectée : non concurrence DU/DN et DU/DU,
- Le DU doit répondre à un besoin démontré (lettres de soutien, étude de marché, analyse des bilans...),
- La coopération significative avec un partenaire doit être encadrée par une convention,
- Le corpus des apprentissages doit se distinguer de celui d'une formation qualifiante non diplômante,
 - o L'organisation en bloc de compétences (et connaissance) est obligatoire,
 - o Si cela est souhaité une inscription au Répertoire Spécifique (RS) est possible,
 - o Durée d'un semestre minimum ou 100-150h (un minimum de 200h est toutefois nécessaire pour qu'une convention de stage soit signée),
 - o La délivrance d'un DU repose sur une évaluation des connaissances et des compétences acquises par les étudiants. La simple présence aux cours n'est pas suffisante,
 - o Une évaluation de la formation et des enseignements est mise en place,
- L'équipe pédagogique doit comprendre des enseignants-chercheurs et des enseignants de l'université, la responsabilité du DU étant assurée par un enseignant-chercheur de l'UL,
- 30 % minimum des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs et enseignants de l'université (un DIU peut conduire à un % moindre),
- L'équilibre financier sans apport de l'établissement (hors ressources propres de la composante ou de la politique du collegium) est obligatoire,
- Un niveau minimum de formation du public est exigé en fonction du niveau du DU ; dans tous les cas, le Baccalauréat ou équivalent ou VAPP est requis

L'ouverture du DU est valable **pour 5 ans (*)**, avec une procédure de renouvellement sur bilan (population, suivi des cohortes, financier, évaluation des enseignement...).

() Procédure spécifique Santé validé VP Formation mai 2023*

¹ Dans le cas contraire, les apprenants peuvent participer à la formation, mais ne peuvent pas se présenter aux examens. Ils ne seront donc pas diplômés mais pourront recevoir une attestation de suivi de formation

DIU expertise en insuffisance cardiaque et cardiomyopathies

Circuit de validation :

Procédure spécifique SANTE : Avis circonstancié du Doyen de la Faculté	Cf page 13
1/ Date de passage au(x) conseil(s) de composante(s) :	Conseil de gestion du 16/04/2024
2/ Date de passage en GT DU SANTE	16/09/2024
3/ Date de passage au Conseil de collegium :	24/09/2024
4/ Date de passage au Conseil de formation :	

I. RATTACHEMENT ADMINISTRATIF

Date d'ouverture prévisionnelle :

01/09/2024

Composante(s) assurant la responsabilité
pédagogique de la formation :

Faculté de Médecine Maïeutique et Métiers de
la Santé

Nom du responsable pédagogique de la formation :

Pr GIRERD Nicolas

Qualité :

PUPH

Téléphone :

E-mail :

n.girerd@chru-nancy.fr

Composante de rattachement :

Faculté de Médecine Maïeutique et Métiers de la Santé

Composante assurant la responsabilité administrative (inscription des étudiants, conventions ou contrats de formation, etc.) :

Faculté de Médecine Maïeutique et Métiers de la Santé

Autres certificateurs concernés (dans le cas de la création d'un DIU par exemple)

- Nom du co-certificateur (universités ou autres structures) : Université de Montpellier/ Université de Toulouse / Universités de Paris (Paris Cité et Paris Sorbonne) / Université de Nantes
- Nom du co-responsable : Dr BAUDRY Guillaume / PH

II. OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

L'enseignement de l'insuffisance cardiaque, des cardiomyopathies, de l'assistance circulatoire mécanique et de la transplantation cardiaque représente un pilier fondamental dans la formation des professionnels de santé, en particulier pour les cardiologues, les chirurgiens cardio-thoraciques, et les anesthésistes réanimateurs prenant en charge ces patients.

L'insuffisance cardiaque est une pathologie en augmentation constante due au vieillissement de la population et à l'amélioration de la survie après un événement cardiaque aigu. La formation sur cette condition permet aux professionnels de santé de mieux comprendre son épidémiologie, ses mécanismes pathophysiologiques, son diagnostic, et sa prise en charge, ce qui est crucial pour répondre aux besoins croissants de cette population de patients.

Les cardiomyopathies comprennent un groupe hétérogène de maladies affectant le muscle cardiaque, avec des implications importantes sur le pronostic et la gestion thérapeutique des patients. Une compréhension approfondie de ces maladies permet une meilleure identification des patients à haut risque, une utilisation optimale des thérapies disponibles et une référence appropriée pour une évaluation avancée et une intervention spécialisée.

L'insuffisance cardiaque avancée représente un stade de la maladie où les symptômes persistent malgré un traitement médical optimal, et où les stratégies conventionnelles ne suffisent plus à garantir une qualité de vie acceptable pour le patient. L'enseignement sur cette phase critique de l'insuffisance cardiaque est indispensable

Les dispositifs d'assistance circulatoire mécanique, tels que les LVAD (Left Ventricular Assist Devices), ont révolutionné la prise en charge de l'insuffisance cardiaque avancée. L'enseignement sur ces technologies est essentiel pour comprendre leur sélection appropriée des patients, leur implantation, leur gestion post-opératoire, et leur suivi à long terme, y compris la reconnaissance et la gestion des complications.

La transplantation cardiaque reste le traitement de choix pour l'insuffisance cardiaque terminale. Une formation spécialisée sur le processus de transplantation - de l'évaluation des candidats à la gestion post-transplantation, en passant par les stratégies d'immunosuppression - est vitale pour maximiser les résultats pour les patients.

Une formation approfondie dans ces domaines peut directement influencer les résultats des patients en améliorant les stratégies de diagnostic, de traitement et de suivi. Cela comprend l'utilisation optimale des thérapies médicamenteuses, la gestion des dispositifs d'assistance, et le soin des patients transplantés. Le domaine de l'insuffisance cardiaque et de la transplantation évolue rapidement, avec des avancées continues dans les thérapies

médicamenteuses, les dispositifs, les techniques chirurgicales, et les stratégies de gestion. Une formation continue est nécessaire pour rester à la pointe de la pratique clinique et pour offrir les meilleurs soins possibles aux patients.

Ce DIU se réalise avec l'approbation du Groupe Insuffisance cardiaque et cardiomyopathie (GICC) et du groupe Urgences et Soins Intensifs de Cardiologie (USIC) de la Société Française de Cardiologie et réunis les experts nationaux sur le sujet des spécialités cardiologiques, anesthésie – réanimation et chirurgicales concernées.

Afin de toucher le plus grand nombre tout en formant les experts de demain, nous avons opté pour une formation à distance avec plusieurs diplômes complémentaires : DIU médical spécialisé d'insuffisance cardiaque, cardiomyopathies, assistance et transplantation (centres tertiaires)

III. PUBLICS VISES

a. Type de public :

- Etudiants du 3ème cycle des études médicales en DES de Cardiologie et Maladies Vasculaires, en DES d'Anesthésiste-Réanimation, DES de Médecine Intensive-Réanimation, ou du DESC de Réanimation Médicale en DES de Néphrologie, DESC de Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire, ou du DES de Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire, DES de Médecine Interne.
- Titulaires du DES de Cardiologie et Maladies Vasculaires ou du DES de Médecine Cardio-Vasculaire, ou de la Capacité de Cardiologie,
- Titulaires du DES d'Anesthésiste-Réanimation, ou du DES de Médecine Intensive-Réanimation, ou du DESC de Réanimation Médicale,
- Titulaires du DES de Néphrologie,
- Titulaires du DESC de Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire, ou du DES de Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire,
- Titulaires du DES de Médecine Interne.
- Exception pour certains étudiants du 3ème cycle des études de médecine après acceptation du responsable pédagogique.

b. Pré-requis et niveau d'entrée requis :

Les candidats doivent être titulaires d'un des diplômes cités à l'article III.a ou être inscrits à l'un des DES ou DESC demandés.

Ce DIU est un DIU médical réservé aux étudiants ayant validé au minimum le 2^e cycle des études de médecine.

IV. OPPORTUNITE DE LA CREATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE

a. Opportunités vis-à-vis des besoins socio-économiques

En quoi le projet répond-il à une demande socio-économique, en particulier de branche professionnelle, fédération d'entreprises, entreprises, collectivités...? Avez-vous repéré des besoins ou des évolutions de qualifications sur le marché de l'emploi ?

Les sociétés savantes recommandent actuellement la structuration des services d'insuffisances cardiaques en plusieurs niveau avec une expertise en insuffisance cardiaque avancée, assistance et transplantation.

Actuellement, aucune formation francophone n'existe pour répondre à cette demande.

Le DIU médical spécialisé d'insuffisance cardiaque, cardiomyopathies, assistance et transplantation permet à l'ensemble des cardiologues d'avoir les compétences nécessaires pour prendre en charge les patients insuffisants cardiaques en accord avec leur niveau de soin.

b. Opportunités au regard de l'offre de formation existante (UL et hors UL)

Si des formations proches existent à l'UL, quelle est la spécificité de ce DU ?

En quoi le projet de DU répond-il à des besoins non satisfaits par rapport aux besoins du marché (au niveau local/territorial, régional, national, international)

Cette formation apporte des possibilités de formations supplémentaires aux étudiants notamment dans la volonté institutionnelle de développer l'activité d'insuffisance cardiaque avancée, d'assistance et de greffe cardiaque.

Cette formation n'a pas d'alternative en langue française ou étrangère.

Cette formation n'a pas de concurrence locale ou nationale.

Elle est soutenue par les sociétés savantes impliquées (GICC et groupe USIC de la société française de cardiologie)

V. PARTENARIATS ENGAGES

→ *Quelles collaborations internes (autres laboratoires, composantes, etc.) et/ou quels partenariats externes sont envisagés ?*

→ *Quelle est la nature de la collaboration ?*

- Nantes,
 - o JN Trochu (PUPH)
- Paris,
 - o D.Logeart (PUPH)
- Toulouse,
 - o C.Delmas (MCUPH)
 - o M.Galinier (PUPH)
- Montpellier,
 - o F.Roubille (PUPH)
 - o P.Battistella / V.Dupasquier (PH)

Joindre dossiers et lettres d'intention

VI. FINALITES – REFERENTIELS D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

a. Finalités professionnelles

Est-ce que le DU permet l'insertion et l'exercice d'un métier ou de plusieurs métiers identifiés ? Dans ce cas merci de préciser le(s) type(s) de métier(s).

CF. Codes ROME : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/decouvrir-le-marche-du-travail/les-fiches-metiers.html>

Métier(s) visé(s)	Code ROME
Non	

Est-ce que le DU vise, non pas l'exercice d'un métier en totalité, mais de compétences professionnelles complémentaires dans un secteur d'activité ? Dans ce cas merci de préciser lesquelles.

Compétences professionnelles complémentaires
Compétence pour la prise en charge des patients insuffisants cardiaques en centres primaires et secondaires

b. Poursuite d'études envisagées éventuellement

c. Référentiel d'activités et de compétences

CF. Notice d'aide pour la constitution d'un dossier de création de DU, paragraphe « les référentiels de quoi parle-on ? »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>(Situations de travail et activités exercées)</i>

REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>(Compétences et acquis d'apprentissage correspondants)</i>

Ce diplôme vise à apporter une formation avancée – experte - pour la prise en charge des patients insuffisants cardiaques. Les médecins formés auront acquis des compétences leur permettant de travailler et d’animer une équipe spécialisée dans la prise en charge de l’insuffisance cardiaque au sein de centres secondaires travaillant en lien avec un centre tertiaire.

Les médecins auront acquis les connaissances pour

- prendre en charge les IC patients en soins intensifs,
- gérer et s’impliquer dans une équipe pluridisciplinaire,
- assurer la gestion/coordination de programmes d’éducation thérapeutique,
- former des médecins impliqués dans le parcours ambulatoires et personnels des soins primaires,

Ils auront acquis les compétences dans

- les techniques d’imagerie diagnostiques de l’insuffisance cardiaque et des cardiomyopathies,
 - la prescription des thérapeutiques pharmacologiques, des dispositifs implantables (DAI, CRT), des interventions de cardiologie interventionnelle coronaire et structurelle valvulaire, des assistances circulatoires mécaniques à court et long terme et de la transplantation cardiaque
- Ils auront été sensibiliser à l’intérêt de leur implication dans les essais de recherche clinique et participation à des registres.

VII. NIVEAU DE LA FORMATION

CF Notice d’aide paragraphe « Niveaux de qualification : le cadre national des certifications professionnelles »

Niveau de qualification indicatif en sortie de DU :

Seule l’obtention d’une certification enregistrée au RNCP permet d’attester d’un niveau de qualification.

VIII. IDENTIFICATION DES ENSEIGNEMENTS ET CONTRIBUTION AUX COMPETENCES (ET AUX BLOCS LE CAS ECHEANT)

CF. Notice d’aide paragraphe « Identification des enseignements et contribution des enseignements aux compétences »

Bloc de compétences (si enregistrement RNCP envisagé)	Compétences	Enseignements associés, contribuant au bloc de compétences
Bloc 1	C1-1 Être capable d’identifier et évaluer le pronostic des patients insuffisants cardiaques	Enseignement de 30 heures sur l’insuffisance cardiaque.
	C1-2 Savoir l’adresser à la greffe ou l’assistance	
Bloc 2	C2-1 Connaître et identifier les cardiomyopathies	Enseignement de 30 heures sur les cardiomyopathies
	C2-2 Connaître les modalités de suivi des patients porteurs d’une cardiomyopathie	
	C2-3 Connaître les complications des cardiomyopathies	
Bloc 3	C3-1 Connaître les indications d’adressage en centre tertiaire	Enseignement de 30 heures sur l’insuffisance cardiaque avancée, assistance et transplantation
	C3-2 Connaître les modalités générales de suivi des patients IC avancée, sous	

	assistance et la transplantation cardiaque	
	C3-3 Connaître les complications associées à l'IC avancée, assistance et la transplantation cardiaque et la prise en charge générale	

IX. MAQUETTE DE LA FORMATION

Le DIU est sur un an.

La formation n'est pas découpée sous forme d'UE à proprement dit, les 3 UE ci-dessous sont données à titre informatif. Les enseignements étant repartis en 20 modules.

N° UE	Intitulé de l'UE	Compétences N°	Répartition du nombre d'heures selon les différentes modalités pédagogiques
UE1	Insuffisance Cardiaque	C1-1 et C1-2	Nb h CM : 24 h Nb h TD : Nb h TP : Nb h éq TD : 36
UE2	Cardiomyopathies	C2-1 à C2-3	Nb h CM : 24 h Nb h TD : Nb h TP : Nb h éq TD : 36
UE3	Insuffisance cardiaque avancée, assistance et transplantation	C3-1 à C3-3	Nb h CM : 24 h Nb h TD : Nb h TP : Nb h éq TD : 36
Nombre total d'heures			Nb h CM : 72 h Nb h TD : Nb h TP : Nb h éq TD : 108

X. MODALITES D'EVALUATION

MCC&C : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences
CF. Notice d'aide paragraphe « Les référentiels de quoi parle-on ? »

→ Indiquez pour chaque UE les modalités de contrôle, les coefficients appliqués et les modalités de validation du diplôme									
N° UE / N° EC	Intitulé	N° bloc	N° compétence	Coef.	Compensation	Session		MCC&C Modalités d'évaluation	
						1 (ou unique)	2		
UE 1					Oui/Non				
	Insuffisance cardiaque		C1-1 et C1-2	1/3	Oui		2	Examen terminal sous forme de QCM	
UE 2									
	Cardiomyopathies		C2-1 à C2-3	1/3	Oui		2	Examen terminal sous forme de QCM	
UE 3									
	Insuffisance cardiaque avancée, assistance et transplantation		C3-1 à C3-3	1/3	Oui		2	Examen terminal sous forme de QCM	

Remarques éventuelles sur les modalités d'obtention du diplôme :

- Assiduité = Temps de présence aux cours online en direct $\geq 50\%$
- Pas de contrôle continu
- Examen online terminal concernant l'ensemble des 20 modules, en direct en juin sous formes de cas cliniques progressifs et/ou QCM = durée 1h30
- QCM (30, 1pts/QCM) + 2 cas cliniques progressifs (10pts/cas) pour un total de 50pts
- Session de rattrapage en septembre si au moins 20/50 à l'écrit en juin si $<25/50$
- De même si $<50\%$ des cours online = non admissible pour écrit

En cas d'échec à l'examen, le stagiaire conservera l'année suivante ses notes des épreuves. Dans ce cas, le stagiaire sera exonéré des frais de formation s'il ne suit pas les enseignements.

XI. Jury

→ Indiquez la composition du jury. Celle-ci devra également faire l'objet d'un arrêté séparé.

FONCTION ou QUALITE	NOM - prénom (si connu)
PUPH	Trochu Jean Noel
PUPH	Logeart Damien
PUPH	Girerd Nicolas
PUPH	Roubille Francois
PUPH	Galinier Michel
MCU-PH	Delmas Clément
PH	Baudry Guillaume
PH	Battistella Pascal

XII. EQUIPE DE FORMATION

Nom et Prénom	Grade/Fonction	Composante ou organisme externe de rattachement	Enseignement assuré	Responsabilité UE (N° ou intitulé)
Girerd Nicolas	PUPH	Thérapeutique	Insuffisance cardiaque	1,2
Baudry Guillaume	PH	Thérapeutique	Insuffisance cardiaque	1,3
Roubille Francois	PUPH	Cardiologie	Insuffisance cardiaque	1,3
Battistella Pascal	PH	Cardiologie	Insuffisance cardiaque	1,3
Galinier Michel	PUPH	Cardiologie	Insuffisance cardiaque	1,2
Delmas Clément	MCU-PH	Cardiologie	Insuffisance cardiaque	1,3
Logeart Damien	PUPH	Cardiologie	Insuffisance cardiaque	1,2
Trochu Jean Noel	PUPH	Cardiologie	Insuffisance cardiaque	1,2

Proportion d'heures assurées par des enseignants de l'université : ...20%

Proportion d'heures assurées par des intervenants professionnels : 80%

XIII. ANNEXE 1 : FICHES UE A COMPLETER (UNE FICHE PAR UE)

XIV. EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS PAR LES ETUDIANTS (3E)

→ *Décrivez le processus d'évaluation des enseignements, notamment dans le cadre de formations proposées à des professionnels : modalités de retour d'expérience, appréciation du réinvestissement des acquis dans l'environnement de travail,...*

Questionnaire online à remplir par les étudiants pour évaluer :

- L'intérêt du cours
- L'adéquation du niveau de l'enseignement
- La qualité de l'enseignement

XV. DETERMINATION DU COUT DE LA FORMATION ET DU TARIF APPLICABLE

Les tarifs ont été évalués en adéquation avec les partenaires du DIU. Les enseignements sont dispensés, en totalité, par du e-learning.

Le tarif s'entend hors droits universitaires, qui s'ajouteront en fonction du niveau de la formation :

- niveau master (jusqu'à bac+5) : égal au droit master national

Tarif de la formation proposé :

400€ en FI et 1200€ en FC (tarifs en adéquation avec les partenaires du DIU)

Seuil d'ouverture proposé :

8 stagiaires FC et 7 étudiants

Concernant la matrice de coût, les inscriptions étant réparties dans chacune des Universités partenaires, les dépenses renseignées ne concernent uniquement que celles impactant la Faculté de Médecine, Maïeutique et Métiers de la santé. Les déplacements prévus dans le cadre de la formation se font à la marge des Congrès mais quelques déplacements ont été comptabilisés dans la matrice si nécessaires pour les 3 DIU à la fois (DIU Bases de la prise en charge de l'insuffisance cardiaque et DIU d'Insuffisance cardiaque avancée, greffe et assistance).

La formation est à l'équilibre.

Joindre l'annexe 2 dûment complétée (1 annexe par niveau)

Une annexe définitive doit être réalisée chaque année afin de vérifier l'équilibre financier de la formation ; elle doit servir également à fixer le tarif de l'année N+1. La formation fera également l'objet d'une évaluation régulière dans le cadre de l'évaluation des enseignements, au même titre que les diplômes nationaux.

AVIS CIRCONSTANCIE DU DOYEN :

Favorable Défavorable

Signature




Monsieur le Doyen
Professeur Marc BRAUN

Faculté de Médecine, Maïeutique
et Métiers de la Santé à Nancy

DIU Insuffisance cardiaque et cardiomyopathies
<i>Collégium Santé</i>
Faculté de Médecine

cellules à compléter
choisir le collegium et la
composante dans le
menu déroulant

Coût total de la formation	9 578,93
<i>dont masse salariale enseignant</i>	3 465,34
Coût horaire moyen de la formation	319,30
<i>dont masse salariale enseignant</i>	115,51

Masse salariale du personnel enseignant

Enseignants	Salaire moyen horaire (brut chargé)	Volume horaire dans la formation	Montant
ENSEIGNANTS UL	172,22	15	2 583,34
VACATAIRE D'ENSEIGNEMENT	58,80	15	882,00
CONTRACTUEL ETUDIANT	21,61		
<i>Ensemble</i>	<i>115,51</i>	30	3 465,34

Dépenses spécifiques à la formation

Nature de dépenses	Montant
Missions	800,00
Matériel spécifiques à la formation	1 000,00
Rémunération liée à la réalisation d'actions en formation continue. D714-60	
Autres (Préciser).....	
Ensemble des coûts directs	1 800,00

Coût total de la formation

Masse salariale	3 465,34
Dépenses spécifiques et directes	1 800,00
Coûts environnés - soutien	3 108,83
Coûts environnés - support	1 204,76
Coût réel de la formation	9 578,93

Coût moyen par étudiant

Effectifs attendus	8
Coût moyen de référence / étudiant	1 197,37 €

Recettes	Montant	Tarif de la formation par apprenant
Recettes de formation (Entreprises, OPCA, Particuliers, Contrats de pro)	9 600,00 €	
Recettes provenant des Subventions publiques (Etat, Région,...)	- €	1 200,00 €
Autres recettes (étudiants,...)	2 800,00 €	
RECETTES PREVISIONNELLES	12 400,00 €	
MARGE PREVISIONNELLE	2 821,07 €	

Fiche évaluation : Création de DIU SANTE (*)

(*) L'ouverture du DU est valable pour 5 ans, avec une procédure de renouvellement sur bilan (population, suivi des cohortes, financier, évaluation des enseignement...)

Une fois complétée cette fiche est à redéposer sur la BU'L partagée GT DU et Collegium Santé

Nom des rapporteurs :	ULMER / Ndiaye / Kanny / Marchand	GT DU SANTE : 16/09/2024
------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------

Nom du DU / DIU <small>Libellé long et court (si besoin)</small>	DIU Expertise en insuffisance cardiaque et cardiomyopathies
--	--

	oui	non
Toutes les pièces indispensables sont elles-fournies : 1) Avis circonstancié Doyen ou AUTRE (Avis et date du Conseil de la Pédagogie de l'UFR par exemple) 2) Lettre(s) de soutien (le DU doit répondre à un besoin démontré) 3) Fiches UE ou Equivalent 4) Fiche de Coût (Matrice de coût complet UL) 5) Extrait PV (vote) de la Composante sur la demande de création / modification majeure	X	
si NON indiquer quel(s) numéro(s) de pièce est manquant : si NON à 1) ou 3) ou 4) ou 5) --> l'évaluation ne peut avoir lieu --> Stop		

Date d'ouverture prévue :	sept-24
Nom(s) du ou des porteur(s) : <small>(La responsabilité doit être assurée par un EC UL)</small>	Pr GIRERD Nicolas - Dr BAUDRY Guillaume
Composante :	Faculté de Médecine MMS
Avis du Doyen : (pièce justificative 1)	Favorable

RAPPEL des critères de l'UL pour les ouvertures de DU

Objectifs de formation : - L'enseignement de l'insuffisance cardiaque, des cardiomyopathies, de l'assistance circulatoire mécanique et de la transplantation cardiaque représente un pilier fondamental dans la formation des professionnels de santé, en particulier pour les cardiologues, les chirurgiens cardio-thoraciques, et les anesthésistes réanimateurs prenant en charge ces patients

- Les cardiomyopathies comprennent un groupe hétérogène de maladies affectant le muscle cardiaque, avec des implications importantes sur le pronostic et la gestion thérapeutique des patients. Une compréhension approfondie de ces maladies permet une meilleure identification des patients à haut risque, une utilisation optimale des thérapies disponibles et une référence appropriée pour une évaluation avancée et une intervention spécialisée.

Afin de toucher le plus grand nombre tout en formant les experts de demain, ils ont opté pour une formation à distance. Compréhension de l'épidémiologie, des mécanismes physiopathologiques, du diagnostic et de la prise en charge de l'insuffisance cardiaque afin de répondre aux besoins croissants des patients concernés :

Identification des patients à haut risque, utilisation optimale des thérapies disponibles, référence appropriée pour une évaluation avancée et une intervention spécialisée.

Enseignement sur les dispositifs d'assistance circulatoire mécanique (sélection, implantation, gestes post-opératoires, suivi à long terme, reconnaissance et gestion des complications).

Formation spécialisée sur le processus de transplantation

Niveau de formation le DU correspond à un niveau de formation supérieur de 5 à 7 (bac +2 à bac +5) : Niveau 7. Candidats titulaires d'un des diplômes cités à l'article III.a ou être inscrits à l'un des DES ou DESC demandés
DIU médical réservé aux étudiants ayant validé au minimum le 2e cycle des études de médecine

Coherence de l'offre de formation (non concurrence DU/DN et DU/DU) :
Pas de concurrence au niveau locale et nationale. Pas d'alternative en langue française ou étrangère à cette formation

Besoin : le DU doit répondre à un besoin démontré (lettres de soutien, étude de marché, analyse des bilans...) Formation soutenue par les sociétés savantes (GICC et groupe USIC de la société française de cardiologie) - formation avancée pour la prise en charge des patients en insuffisants cardiaques

Finalité : Toucher grand nombre de cardiologues, la validation du DIU permet d'intégrer le DIU IC avancée, greffe et assistance. Permet

	oui	non
Coopération avec un partenaire : si oui, doit être encadrée par une convention Il s'agit d'une co-certification avec les universités de Montpellier, Toulouse, Nantes et Paris Cité		X

	oui	non
Organisation en bloc de compétences NB : organisation en niveaux d'études correspondant à des blocs de compétence	X	

Inscription au Répertoire Spécifique (RS) souhaitée :	oui	non
--	------------	------------

Organisation volume horaire (durée un semestre minimum ou 100-150 h -un minimum de 200h est toutefois nécessaire pour qu'une convention de stage soit signée- (**)) Pas de stage prévu - durée de la formation en ligne de 78h de CM soit 108 HETD. Totalité des enseignements en e-learning
Enseignements sont regroupés en 20 modules

(**) il est convenu en accord avec la DIFOR de préciser dans le dossier qu'il s'agit plutôt d'une mise en situation professionnelle adaptée à la formation professionnelle continue ; notamment pour la Faculté de Médecine MMS.

	oui	non
Evaluation des étudiants : la délivrance d'un DU repose sur une évaluation des connaissances et des compétences acquises par les étudiants. La simple présence aux cours n'est pas suffisante : Assiduité = Temps de présence aux cours online en direct \geq 50% - Examen online terminal concernant l'ensemble des 20 modules, en direct en juin sous formes de cas cliniques progressifs et/ou QCM = durée 1h30 - QCM (30, 1pts/QCM) + 2 cas cliniques progressifs (10pts/cas) pour un total de 50pts - Session de rattrapage en septembre si au moins 20/50 à l'écrit en juin si <25/50 - Assiduité = Temps de présence aux cours online en direct \geq 50% (non admissible pour écrit si <50% des cours en ligne)	X	

	oui	non
Evaluation de la formation : Une évaluation de la formation et des enseignements est mise en place Comment : Questionnaire en ligne portant sur l'intérêt du cours, adéquation du niveau de l'enseignement et la qualité de l'enseignement	X	

	oui	non
Equipe pédagogique (cocher oui ou non aux 2 questions suivantes) 1- L'équipe pédagogique comprend des enseignants-chercheurs et des enseignants de l'université, la responsabilité du DU est assurée par un enseignant-chercheur de l'UL 2- 30 % minimum des enseignements sont assurés par des EC et E de l'Université (un DIU peut conduire à un % moindre) : Composition (à préciser) : 20% sont assurées par des enseignants UL et 80% par des intervenants professionnels	X	X

	oui	non
Equilibre financier : sans apport de l'établissement (hors ressources propres de la composante ou de la politique du collegium) est obligatoire	X	

Autres informations significatives : Ce DIU vient compléter 2 autres DIU proposés à la création, les 3 étant consacrés à l'insuffisance cardiaque et bénéficiant du soutien des sociétés savantes de cardiologie.

Avis sur la demande de création / modification majeure (en l'état du dossier)

commentaire court (3 lignes max) qui sera reproduit pour le CF (notamment justification avis défavorable)

DIU qui répond à une demande et à un besoin fondamental pour la gestion des soins en insuffisance cardiaque

favorable	X
favorable avec recommandation	
défavorable	
le DU n'a pu être évalué en raison de pièces manquantes	

Recommandation(s) éventuelle(s) ou Pièces manquantes